

MAIRIE de MANGLIEU

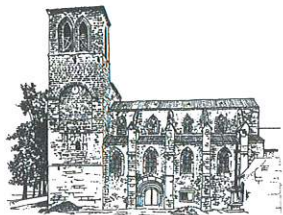
Arrondissement de Clermont-Ferrand

PUY-DE-DÔME

63270

Téléphone 04 73 71 52 01

E-mail : mairie.manglieu@wanadoo.fr



Le Maire,

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois

Le 17 octobre,

Le Conseil Municipal de MANGLIEU

Dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

Madame Michèle BROUSSE, Maire

En séance ordinaire, salle de la Mairie à 20 h 00

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 octobre 2023

Présents : Monsieur BOUCHICHE Laurent, Madame BROUSSE Michèle, Madame BRUT Emmanuelle, Monsieur VERMOREL Julien, Monsieur Vincent BRUT, Monsieur Christian MONTI,

Absente : Mélissa DELTOUR

Excusés : Madame Nathalie LEGRIX, Madame WALRAND Andrée, Monsieur PAGES Patrice, Monsieur FAURE Francis

Pouvoirs : 3, Madame Nathalie LEGRIX donne pouvoir à Michèle BROUSSE, Madame WALRAND Andrée donne pouvoir à Monsieur Vincent BRUT, Monsieur PAGES Patrice donne pouvoir à Laurent BOUCHICHE, Monsieur FAURE Francis donne pouvoir à VERMOREL Julien

Secrétaire de séance : Monsieur Vincent BRUT

N° 2023-10-17-09

Objet : Subvention de l'Amicale Laïque pour l'achat de vélos pour l'école Maternelle

Madame le Maire explique que l'Amicale Laïque de Manglieu a pour vocation l'aide à la réalisation de projets à destination des enfants. Dans ce cadre, l'Amicale a souhaité verser une aide à l'investissement de vélos pour les enfants de l'école maternelle.

Cet investissement a été réalisé par la commune pour un montant de 1 549,2 € TTC l'association participe à hauteur de 1 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter cette subvention et autorise Madame le Maire à émettre un titre d'un montant de 1200 € à l'encontre de l'Amicale Laïque.

Envoyé en préfecture le 19/10/2023

Reçu en préfecture le 19/10/2023

Publié le

ID : 063-216302059-20231017-2023_10_17_09-DE



Le Maire,
Michèle BROUSSE

